

# Rapport Moral de l'année 2022

Chères adhérentes, Chers adhérents,

C'est avec une immense joie que nous pouvons enfin renouer avec une assemblée générale en présentiel. Pour bonifier cette édition de retrouvailles, nous avons imaginé la journée en deux temps. L'assemblée générale statutaire que j'ai l'honneur d'ouvrir ce matin avec une pause déjeuner pour tous ceux qui se sont inscrits. Vers 14 heures, nous débiterons la seconde manche avec un état des connaissances scientifiques Pesticides et Santé grâce au Pr Isabelle Baldi et au Dr Pierre Lebailly. Cette conférence sera suivie d'une table ronde intitulée « L'importance d'une association d'aide aux victimes tout au long du chemin de reconnaissance en maladie professionnelle ». Nous aurons l'honneur d'être rejoint par une délégation officielle qui nous vient du Québec conduite par Pascal Priori co-fondateur de Victimes Pesticides Québec. Une association assez semblable à la nôtre.

Mais avant tout ce joli programme permettez-moi de vous retracer l'année 2022.

En juin dernier lors de l'assemblée générale précédente, nous vous annoncions la volonté du conseil d'administration de projeter l'association dans sa seconde décennie en améliorant encore sa professionnalisation en renforçant nos équipes salariées. Cette mission a pu se réaliser grâce à de nouvelles embauches. La réussite nécessite encore un petit réglage mais c'est sur une bonne voie.

L'année 2022 a commencé sous la chaleur des Antilles pour une délégation de l'association afin de débiter l'accompagnement des victimes à la Martinique. Un projet imaginé au début sur les deux îles Antillaises. Une année n'a pas été de trop pour rendre fonctionnel le dispositif ; même si nous sommes en France, rien n'est pareil qu'en métropole. Un travail colossal qui a pris énormément de temps pour le rendre opérationnel et permettre les premières victoires. Nous en reparlerons cette après-midi mais cette réussite n'a été possible QUE par la mobilisation de TOUS les acteurs et une forte volonté politique des instances. Sans oublier notre détermination pour faire améliorer les droits des victimes et l'évolution de la loi qui encadre le FIVP en leur ouvrant des droits spécifiques compte tenu de leur régime tout autant spécifique. Aujourd'hui, nous pouvons être fiers du travail accompli et dire « oui une victime professionnelle Antillaise peut se faire reconnaître en MP » c'est possible. Merci à tous ceux qui nous ont aidé à cette mise en œuvre.

Cette nouvelle façon de travailler auprès des différents acteurs nous place dans un autre contexte. Même si cela a toujours été le choix politique de l'association de rester en mode dialogue. Certains pourraient dire que cela nous oblige à de la réserve. Sachez que nous sommes extrêmement vigilants sur le sujet et qu'il est hors de question de ne faire autre chose que de défendre l'intérêt des victimes au quotidien.

Comme vous le savez, Phyto-Victimes a toujours souhaité être un acteur pour sensibiliser les futurs utilisateurs de pesticides. Notre parole ne se veut pas dogmatique mais « simplement » une alerte sur les vrais risques qui existent bel et bien. A ce titre 2022 a été particulièrement difficile pour entrer dans les établissements scolaires même si cela fait partie de priorités affichées de régions comme la Nouvelle Aquitaine. La réticence des écoles à nous donner la parole reste bien présente à tel point que cela a remis en question notre financement régional pourtant régulier depuis longtemps. De nouvelles pistes sont en cours pour remédier à ces difficultés de réussite de mission mais aussi de financement.

A contrario, nous avons réussi à convaincre le département de la Charente de financer directement le cout d'accompagnement des victimes de leur territoire. Une première en France métropolitaine qui nécessite d'être annoncée. Si d'autres départements souhaitent eux aussi s'engager dans ce partenariat, cela faciliterait grandement la stabilité du service d'aide aux victimes, toujours considéré comme notre mission de base et donc « non finançable ».

Ce même département a aussi participer à une campagne de sensibilisation des médecins traitants pour le lien maladies et pesticides. Là aussi ce fut une réussite puisque cela s'est reproduit ailleurs via le plan écophyto Normandie et que des unions de médecins du Grand Est nous ont contacté pour travailler sur le sujet.

Tous ces projets sont évidemment transposables dans vos régions. Si dans l'assemblée, il y a des décideurs politiques, des médecins ou des enseignants en milieu agricole ou de santé, n'hésitez pas à nous solliciter. Nous répondrons avec plaisir à vos demandes.

Chacun de vous peut se mobiliser dans sa région, dans son quotidien pour nous aider à développer nos missions.

Nous avons besoin de bras et de têtes un peu partout en France afin de poursuivre notre maillage de terrain. Je sais que nombre de personnes sont venues pour qu'on les aide dans leur reconnaissance. Vous êtes souvent encore malades et pas toujours très vaillants. Mais c'est le cas de nous tous les administrateurs de l'association. Donner un peu de soi pour les autres, vous verrez c'est une excellente thérapie. Je suis certain que plusieurs pourraient en témoigner dans cette salle.

Je ne vais pas revenir plus en détail sur les projets de 2023, les grandes missions vont se poursuivre, l'ouverture d'une antenne en Guadeloupe est toujours envisagée mais reste non finalisée. De nombreux points d'amélioration pour les victimes restent possibles et nous y travaillons tous les jours.

Avant de donner la parole à notre trésorier pour la présentation de nos comptes, j'aimerais vous présenter rapidement nos équipes qui ont pour beaucoup changé de visages....

Mais aussi nos administrateurs ; j'ai aussi une pensée pour tous nos bénévoles qui travaillent dans l'ombre mais qui nous rendent d'énormes services.

Permettez-moi de vous demander de les applaudir pour les remercier tous de leur travail et de leur engagement. Sachez que je suis fier de vous, bravo pour ce que vous faites.

Antoine LAMBERT  
Président

